



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 septembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-09-220 / LECTURE ET ADOPTION L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et s'en déclarent satisfaits;

En conséquence, Il est proposé par la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par la conseillère Claudia Quirion

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION L'ORDRE DU JOUR
- 3 - MOT DU MAIRE
- 4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 - Séance ordinaire du 13 août 2025
- 5 - PERIODE DE QUESTION ET DEMANDE ECRITE DES CITOYENS
- 6 - ADMINISTRATION
 - 6.1 - Revenus cumulés au 31 août 2025
 - 6.2 - Dépenses et salaires d'août 2025
 - 6.3 - Trésorerie de la municipalité au 31 août 2025
 - 6.4 - Fermeture du bureau municipal pour la période de la fête de l'action grâce 2025
- 7 - CORRESPONDANCES
 - 7.1 - A Titre d'Information
 - 7.1.1 - Signature de la convention

- 7.1.2 - Programme nouveaux horizons pour les aînés
 - 7.1.3 - Plainte d'un citoyen
 - 7.2 - A titre Décisionnelles
 - 7.2.1 - Projets Fonds régions et ruralité Volet 4 coopération intermunicipale
 - 7.2.2 - Dénonciation au Gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités
 - 7.2.3 - ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024 DANS LE CADRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES DE LA MRC D'ARTHABASKA À ÊTRE PRÉSENTÉ AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 8 - RESSOURCES HUMAINES
 - 8.1 - Fin de la période de probation de la Directrice générale et greffière-trésorière
 - 8.2 - Fin de la période de probation de la Technicienne Comptable
 - 8.3 - Fin de la période de probation de l'adjointe administrative
- 9 - DOSSIERS MUNICIPAUX
 - 9.1 - Loisirs et Vie Communautaire
 - 9.2 - URBANISME
 - 9.2.1 - Rapport de l'inspectrice municipale - Août 2025
 - 9.2.2 - Demande de dérogation mineure de Madame Claire Gélinais concernant la propriété du 1330, chemin de la Vallée-Des-Plaines (lot 5 180 999)
 - 9.3 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 9.3.1 - Congrès travaux publics
 - 9.3.2 - Service internet au nouveau garage municipal
 - 9.4 - SECURITE CIVILE
- 10 - SUIVI DE RÉUNIONS PRÉCÉDENTES
- 11 - AFFAIRES NOUVELLES
- 12 - RAPPORT DES ÉLUS ET DE MONSIEUR LE MAIRE
- 13 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 14 - CLOTURE DE LA SÉANCE

Adopté à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **9 septembre 2025**.



Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

*2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459*